COMMUNE DE CERNEX
HAUTE-SAVOIE

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 074-217400522-20261001-D26_41-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres : En exercice : 15 Présents : 11 Votants : 13 POUR : 13 CONTRE : / ABSTENTION : /	**L'an deux mille vingt-six** **Le 1er octobre à vingt heures et trente minutes** Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame le Maire, Agnès RICHARD. **Date de convocation** : Le 24 septembre 2026 **Secrétaire de séance** : Maryline DURET
Présents : Agnès RICHARD, André SEIFERT, Odette LAUDE, Thierry DEFFAYET, Jérôme WAHL, Maryline DURET, Estelle DURET-ROYER, Virginie JACOTTET, Olivier SEIFERT, Florian ALGARRA-SUPPO, Victor DEPREZ **Absent(e)(s) avec procuration :** Nadine CUSIN, Christelle BRETTON **Absent(e)(s) sans procuration :** Sébastien CARTON, Carole BEAURE	

Délibération n°D26-41

OBJET : Décision modificative n° 2 du budget principal

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de réajuster les crédits budgétaires en section d'investissement, tant en dépenses, qu'en recettes, afin de régulariser les opérations sur le budget prévisionnel 2026.

Section d'Investissement	1316-13 D. *(subv. amortissables)*	+ 10 000 €
	1326-13 R. *(subv. non amortissables)*	+ 10 000 €
	Equilibre des sections	*1 369 525.26*

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Entendu l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la décision modificative en annexe.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Maire,
Agnès RICHARD

MAIRIE DE CERNEX (Hte-Savoie)

Certifiée exécutoire le 05/10/2026
Transmise en Sous-Préfecture le 05/10/2026
Affichée le 05/10/2026

Annexe à la délibération n° D26-41

COMMUNE DE CERNEX - BUDGET GENERAL

DECISION MODIFICATIVE N°2

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES		
COMPTES	INTITULES	DM	TOTAL
	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables		
1316 (13)	Autres établissements publics locaux	+ 10 000	+ 10 000
TOTAUX			+ 10 000 €

	RECETTES		
COMPTES	INTITULES	DM	TOTAL
	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables		
1326 (13)	Autres établissements publics locaux	+ 10 000	+ 10 000
TOTAUX			+ 10 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES		
COMPTES	INTITULES	DM	TOTAL
TOTAUX			0 €

	RECETTES		
COMPTES	INTITULES	DM	TOTAL
TOTAUX			0 €

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 074-217400522-20261001-D26_41-DE